

Communiqué de presse

Protection de la jeunesse dans les médias: les entreprises de télécommunications et l'association sectorielle continuent d'étendre les mesures volontaires

Berne, le 20. novembre 2018 – Sur la base d'une évaluation externe de l'initiative sectorielle pour la protection de la jeunesse dans les médias signée en 2016, les entreprises de télécommunications signataires Salt, Sunrise, Swisscom et UPC ainsi que l'Association suisse des télécommunications (asut) ont étendu l'initiative et décidé de nouvelles mesures volontaires.

Les parents sont de plus en plus préoccupés par ces questions pressantes: Comment aider mon enfant à consommer des contenus médiatiques de manière responsable? Comment protéger mon enfant des répercussions négatives des contenus médiatiques? En effet, l'évolution rapide de l'offre de technologies de communication, les nouvelles plateformes de médias sociaux et l'accès quasi illimité à l'Internet mondial posent constamment de nouveaux défis aux consommateurs, en particulier aux jeunes.

Au vu de cette évolution, le secteur des télécommunications en Suisse s'engage depuis 2008 en faveur de l'initiative sectorielle pour la protection de la jeunesse et apporte son soutien aux parents et aux jeunes à travers des mesures encourageant une utilisation responsable des médias numériques. L'initiative sectorielle a été à nouveau lancée en 2016 et elle a été adaptée à l'importance croissante de l'Internet et aux nouveaux modes d'utilisation des terminaux (consommation de médias principalement via son propre appareil portable ou sa tablette). Les entreprises de télécommunications et l'association sectorielle œuvrent conjointement à une utilisation plus réfléchie et plus responsable des médias numériques.

En 2017, les entreprises de télécommunications signataires Salt, Sunrise, Swisscom et UPC ont été évaluées par une équipe d'experts du Séminaire pour l'étude des médias de l'Université de Bâle dans le cadre de la mise en place des mesures présentées. L'évaluation externe a montré que les exigences légales et les mesures volontaires sont visiblement mises en œuvre par les entreprises. Toutefois, un potentiel d'amélioration a été identifié dans la communication des informations et les relations publiques.

Sur cette base, Salt, Sunrise, Swisscom et UPC, ainsi que l'asut, ont étendu le texte de l'initiative et défini de nouvelles mesures volontaires. Celles-ci incluent notamment:

- des possibilités de blocage et de contrôle non seulement dans le domaine de la vidéo à la demande, mais désormais aussi pour la télévision et les programmes en replay;
- des mesures de prévention de l'endettement lorsque les jeunes souscrivent un abonnement de téléphonie mobile.

Afin de pouvoir expliquer à leurs clients, de manière concise et en un coup d'œil, les possibilités dont ils disposent pour améliorer la protection de la jeunesse dans les médias, les entreprises prévoient également une vue d'ensemble des paramètres de contrôle parental pour leurs produits et des possibilités d'information sur leurs sites Internet.

Christian Grasser, directeur de l'asut, en est convaincu: «Avec l'initiative sectorielle améliorée, les entreprises de télécommunications aident les parents, les enfants et les enseignants à renforcer leurs compétences médias. Car l'utilisation des nouveaux médias s'apprend, au même titre que la lecture et l'écriture».

Renseignements complémentaires:

- asut: Christian Grasser, Directeur asut, info@asut.ch, +41 (0)79 319 09 17
- Salt: Service médias, media@salt.ch
- Sunrise: Corporate Communications media@sunrise.net, +41 (0)800 333 000
- Swisscom: Media Relations, media@swisscom.com, +41 (0)58 221 98 04
- UPC: Alexandra Bini, porte-parole, alexandra.bini@upc.ch, +41(0)79 821 91 68

Vous trouverez des informations complémentaires ainsi que le texte de l'initiative sectorielle et le résumé du rapport d'évaluation à l'adresse: [https://asut.ch/Protection jeunesse médias](https://asut.ch/Protection_jeunesse_médias)

A propos de l'asut

L'asut est la principale association du secteur des télécommunications en Suisse. Conjointement avec nos membres, nous organisons et façonnons la transformation numérique en Suisse et nous engageons pour la mise en place de conditions-cadres politiques, juridiques et économiques optimales pour l'économie numérique.

L'asut mise sur trois facteurs de succès pour la force d'innovation du pays. La Suisse doit

- se positionner comme le pays offrant le meilleur réseau de communications du monde, ainsi que des services de tout premier ordre grâce à une concurrence équitable et libre,
- se profiler au travers de systèmes solides et d'infrastructures intelligentes,
- enfin, s'imposer en tant que pôle de formation et de recherche adapté à la société numérique et à l'univers économique.

Informations complémentaires: www.asut.ch